

INFORMATIONS DU COURRIER

■ Les timbres à gratter avec jeu débarquent en France

Depuis plusieurs années, La Poste tente de donner un coup de jeune aux timbres en les faisant évoluer vers des objets plus modernes. Certains ont des découpes particulières, certains sont rehaussés de matière (comme le cristal de Baccarat), certains libèrent des arômes d'huiles essentielles ou peuvent même sentir le chocolat, d'autres renvoient sur des vidéos en flashant un code avec un smartphone. En ce début d'année 2015, La Poste propose les premiers timbres à gratter avec jeu. C'est un clin d'œil aux Français, fans des jeux de hasard.

Cette nouveauté a été intégrée dans 2 collectors :

- le premier, sur le thème du porte-bonheur, représente un trèfle à quatre feuilles.



- le second, sur le thème de la bonne étoile.



Chaque collector est vendu 6,80 € et comporte 6 timbres au tarif Lettre Verte 20 g.

Ces collectors sont disponibles, sauf épuisement, du 2 février au 31 juillet 2015 dans certains bureaux de poste, sur le catalogue de Phil@poste de vente à distance, en ligne - sur internet - sur le site www.boutique.laposte.fr et pour les Parisiens à la boutique Le Carré d'Encre dans le 9^e arrondissement de Paris.

Concrètement, le timbre à gratter (attention, chaque collector n'en comporte qu'un seul) se matérialise par un code à saisir sur Internet, à l'adresse : www.laposte.fr/jeu-timbregratter

Le joueur saura s'il a remporté un gain. Ce jeu est organisé du 2 février au 31 juillet 2015 et offre plus de 900 cadeaux. Cinq gagnants seront révélés chaque jour pendant six mois. Des tirages au sort auront aussi lieu tous les deux mois pour attribuer un voyage, une télévision 3D ou encore un iPhone 6.

Si vous utilisez le timbre à gratter pour votre courrier (un cadeau sympa !), un autocollant dans le collector permettra de signaler à votre correspondant que le timbre à gratter offre potentiellement un gain.

Le second collector *la bonne étoile* n'est tiré qu'à 12 000 exemplaires, alors que le premier *trèfle Porte Bonheur* est tiré à 126 000 exemplaires.

■ La nouvelle offre Lettre suivie

Avant la mise en place de la nouvelle offre courrier le 2 janvier 2015, la lettre suivie n'était proposée dans les bureaux de poste que sous forme d'enveloppes Prêt à Poster (vendue à l'unité au prix de 1,51 € pour l'enveloppe de 20 g jusqu'au 31 décembre 2014).



L'offre s'est diversifiée depuis le 2 janvier 2015 avec :

1- la possibilité sur les automates LISA, d'obtenir une vignette Lettre suivie.

La vignette au tarif lettre verte (code LV et 2 barres phosphorescentes) 1,08 € pour <20 g comporte la mention LETTRE SUIVIE. Elle est accompagnée d'une seconde vignette comportant le code barre et le numéro de la lettre et d'un ticket de suivi vous permettant de garder le numéro de la lettre suivie.

